

# Le CCAS DE CARENTAN LES MARAIS

recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

## Un/une référent(e) social en charge de la coordination/animation du Foyer des Jeunes Travailleurs

Emploi non permanent à temps complet - Cadre d'emploi des moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux territoriaux (catégorie B) ou des agents sociaux territoriaux (catégorie C)

### Position dans l'organigramme

Président du CCAS → DGS → Directrice CCAS → Référent social

### FORMATION SOUHAITEE :

-Diplôme d'état de niveau 5 (anciennement III ; équivalent au Bac + 2) minimum exigé en action sociale. (D.U.T. Carrières Sociales, B.T.S. option ESF, social,...)  
-Expérience professionnelle souhaitée (dans l'accompagnement des jeunes, des personnes en situation de précarité)

### COMPETENCES ET QUALITES

#### REQUISES :

-Sens du service public  
-Qualités relationnelles et aptitudes à travailler en équipe et en partenariat  
-Grande polyvalence  
-Dynamisme, réactivité, esprit d'initiative  
-Capacité d'adaptation auprès de différents publics  
-Bonne expression orale et écrite  
-Intérêt pour la pédagogie et les animations  
-Autonomie, rigueur et esprit d'initiative  
-Secret professionnel et devoir de réserve  
-Capacités à communiquer les informations, à rendre compte et appliquer et les consignes.  
-Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique

### REMUNERATION :

-Rémunération statutaire selon le grade occupé – Cadres d'emplois des moniteurs-éducateurs et des intervenants familiaux (catégorie B) ou des agents sociaux (catégorie C) ; Filière médico-sociale - secteur social

### DUREE DE TRAVAIL

#### HEBDOMADAIRE :

-35 heures/semaine

### CONTACT :

Monsieur Le Président  
C.C.A.S. de Carentan-Les-Marais  
Service Ressources Humaines  
Boulevard de Verdun  
50500 Carentan-Les-Marais

### DATE PREVUE DE

#### RECRUTEMENT

A partir de Mai jusqu'en Octobre 2022  
Pour 6 mois

**Placé sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice du CCAS, vous serez en charge des missions suivantes :**

### GESTION ET ANIMATION DU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

- Assurer le fonctionnement courant d'un FJT dans le cadre de l'accueil des résidents :
  - ✓ Accueil / Information / Orientation des jeunes
  - ✓ Réception et études des demandes
  - ✓ Organisation des commissions d'admission
  - ✓ Suivi administratif : livret d'accueil - établissement et suivi du contrat d'hébergement - état des lieux
  - ✓ Enregistrement sur la liste d'attente
- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion / Favoriser leur insertion sociale et professionnelle :
  - ✓ Accompagnement dans la mise en œuvre d'un parcours d'insertion (autonomie – emploi...)
  - ✓ Contact et mise en lien auprès des référents/des entreprises...
  - ✓ Accompagnement à l'accès au premier logement / Préparation à la sortie
  - ✓ Mise en place d'actions collectives (alimentation / budget / gestion du logement, sorties extérieures...)
  - ✓ Participation au projet socio-éducatif, élaboration du projet d'animation

### AUTRES MISSIONS CCAS

- Gestion d'un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes
- Assurer les remplacements sur les différents services :
  - ✓ Résidence seniors
  - ✓ Accueil/pôle logement social

### Conditions d'exercice et contraintes particulières :

Lieu de travail : Foyer Jeunes Travailleurs Carentan et service CCAS – CCAS Carentan-les-Marais

- Affectations : mi-temps FJT / mi-temps service CCAS
- Congés : selon l'organisation définie au sein du service CCAS
- Conditions d'exercice : déplacements ponctuels, relations permanente avec les jeunes, les familles en précarité...
- Moyens techniques à disposition : logiciels informatiques et accès internet, matériel de bureautique et informatique, documentation professionnelle, téléphone fixe sur le site.
- Relations fonctionnelles : avec les partenaires sociaux, les administrations, les entreprises, l'ensemble des services communaux, les bailleurs sociaux, les jeunes, le public en situation de précarité, les seniors...